APPEL A CONTRIBUTIONS

Colloque organisé par l'Université Lyon 2, l'UMR 5189 HiSoMA et l'Institut universitaire de France

EPITOME. ABREGER LES TEXTES ANTIQUES

04-05 mai 2017 Lyon

Les abrégés ont constitué une forme de transmission des littératures dans le monde grécolatin, qu'il s'agisse de résumés comme les *Periochae* de Tite-Live, de synthèses comme l'*Epitome* de Végèce, le *Synopsis* d'Oribase, ou d'autres genres plus spécifiques (*hypothesis*, *argumentum*): l'objectif de cette rencontre sera d'approfondir l'étude de ces pratiques philologiques, en explorant les modalités et les interactions à l'œuvre lors de la constitution d'un résumé, les modifications qui surviennent entre la production de l'information et sa reproduction réduite.

On s'intéressera donc aux enjeux formels, informatifs et pragmatiques des textes abrégés et résumés, selon trois grands axes :

- Que peut-on résumer ? Que choisit-on de résumer ? Dans quel but ?
- Comment construit-on un résumé ? Comment le rédige-t-on ? Selon quelles méthodes ?
- Que fait-on d'un résumé ?

On explorera en particulier les pistes suivantes : quels rapports existe-t-il entre une œuvre et ses différentes formes résumées ? Dans quelle mesure le résumé signale-t-il ou trahit-il la (mé)compréhension de la part de l'abréviateur ? Le résumé constitue-t-il une forme particulière de réception de l'œuvre originale de la part du lectorat ? Quels sont les effets pragmatiques et informatifs du résumé ? Quel est le rôle joué par les résumés dans la transmission des textes et/ou des idées ?

Les études porteront sur les textes latins et grecs de l'Antiquité, jusque dans leurs prolongements byzantins ou carolingiens, à l'exclusion des anthologies et florilèges, qui ne sont pas à considérer comme des résumés *stricto sensu*, mais comme des extraits d'œuvres.

Informations pratiques :

- -Les propositions de communication (titre et 15 lignes maximum de présentation, dans une des principales langues européennes) sont à adresser à Isabelle Boehm et Daniel Vallat (Isabelle.Boehm@mom.fr; Daniel.Vallat@univ-lyon2.fr) avant le 1^{er} septembre 2016.
- -La durée de chaque intervention est fixée à 30 minutes maximum (25 + 5 min de discussion).
- -L'organisation du colloque ne pourra prendre en charge que les frais de séjour ; les frais de transport seront à la charge des participants.
- -La publication des Actes du colloque est prévue après expertise des contributions, qui devront être impérativement remises avant le 1^{er} septembre 2017.





